

## ENVIRONNEMENT

# La fondation Be Planet appelle aux dons

Les besoins exprimés par les organisations environnementales wallonnes pour réaliser leurs projets neufs approchent les 6 millions €. Be Planet veut y répondre avec sa fondation neuve et unique.

• Dominique WAUTHY

**A**ccès facilité à la terre pour jeunes maraîchers, soutien aux coopératives citoyennes d'énergie renouvelable, sauvegarde de réserves naturelles, création d'application smartphone pour localiser des produits fermiers... Dix-huit projets ont été financés ces derniers mois grâce aux dons, lors de la phase pilote expérimentée par Be Planet. «La fondation souhaite récolter 1 million € dans les 4 ans pour une centaine de projets», explique Christophe Shoune, son fondateur.

Le net recul des subsides (-15 %) dans l'environnemental, au même titre que dans le social, oblige les associations à se tourner vers la philanthropie pour «accélérer la transition vers un modèle de société soutenable».

Le don moyen observé pour la série de projets pilotes est de 67 € ; il varie entre 25 et 110 € selon les projets. Outre le grand public, la fondation vise aussi les entreprises qui jusqu'à présent interviennent à hauteur de 2 % seulement dans le philanthropique. «Le développement et la qualité de la vie sont des atouts importants pour les entreprises. Mais on travaille à une charte pour n'accepter que les entreprises s'engageant dans une politique de respect sociétal. Les industries pétrolières sont déjà exclues...», affirme Laurence de Callatay, coordinatrice Be Planet.

La fondation lancera un appel à projet, un jury indépendant sélectionnera ceux dont l'impact sera à la fois profitable

dans le temps pour les citoyens et l'environnement.

## Une famille parraine un arbre

Grâce à Be Planet déjà, près d'une centaine de familles sont ainsi aujourd'hui associées à l'entretien d'un verger hautes tiges à Gembloux. Le verger de l'Escaille est géré non seulement par les parrains des arbres, mais aussi par des partenaires variés : Natagora (propriétaire et locataire), la Ville Gembloux (Plan communal de développement de la nature)... L'ASBL locale Trop people y trouve aussi son compte car elle va pouvoir exploiter le site, désormais habité par des ruches, pour ses animations valorisant la transformation de produits locaux, comme la bière ou le fromage. «Pour créer ce verger d'1 ha qui jouxte une réserve existante de 5 ha, on a pu trouver les 10 000 € qui manquaient grâce à l'appel aux dons. Les terres agricoles sont très chères ici. Je peux vous dire que les voisins sont enchantés de la réalisation, ils ont eux-mêmes participé en retroussant leurs manches», témoigne Olivier Guillitte conservateur du site.

Autre exemple d'aide et d'initiative, la Coopérative Condroz énergies citoyennes (CEC) pour laquelle Be Planet a permis le démarrage via la réhabilitation d'une ancienne roue à aubes en microcentrale hydroélectrique. À l'arrêt depuis 1976, la roue restaurée sera couplée à un générateur pour produire de l'électricité. ■

www.beplanet.be - 081 390 776 -



L'Escaille à Gembloux est un exemple de gestion partagée. «Entre citoyens, communes, associations... Parmi les ruches et le verger», insiste Olivier Guillitte.

## INTERVIEW

• Olivier DE SCHUTTER



Le rapporteur des Nations unies se réjouit de voir les pouvoirs publics wallons et bruxellois soutenir la fondation Be Planet.

Olivier de Schutter, comment voyez-vous le rôle de Be Planet dont vous soutenez les actions ? Les manières de consommer, partager, produire sont le résultat de changements de mode de vie. Croissance démographique, croissances de consommation et de technologies forment

## « On comble une lacune », dixit le 1<sup>er</sup> ambassadeur de la fondation

notre empreinte écologique, mais les analyses ont toujours fait l'impasse sur l'évolution sociale. Rendre les gens ordinaires acteurs du changement va à la fois modifier les normes et comportements sociaux. La création de cette fondation est une manière de chercher des solutions. Quand on examine les chiffres du financement participatif, on se rend compte qu'ils ont connu une augmentation de 100 %. Pour la France, les montants sont passés de 78 millions à 152 millions d'euros en un an.

Le danger n'est-il pas de voir dons privés et financements participatifs

se substituer aux pouvoirs publics ? Il ne faut pas craindre de désinvestissement public, on peut aussi créer des partenariats privés/public. On peut également imaginer un rôle d'état auxiliaire, capable d'identifier les projets qui marchent, et à l'écoute des initiatives citoyennes pour les rendre possibles.

Quels moyens les pouvoirs publics pourraient-ils apporter en plus ? Les pouvoirs publics ont des outils, comme les réglementations, taxes, subsides... qui peuvent rendre les initiatives possibles en jouant les facilitateurs. Du plus petit au plus grand projet. ■ D.W.